

Questions orales

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je n'ai pas eu l'occasion de lire cet article. J'ai été informé de son existence et immédiatement après avoir été avisé de son contenu j'ai demandé aux fonctionnaires concernés de mon ministère d'enquêter sur cette situation.

Tous les députés, et en particulier le député qui a posé la question, reconnaîtraient, j'en suis certain, et probablement confirmeraient le fait—je serais très surpris s'ils ne le faisaient pas—que le Canada a l'un des meilleurs systèmes du monde pour l'inspection de la viande et des aliments. C'est l'avis de l'*Ontario Veterinary Association*, de l'Association canadienne des vétérinaires et de l'Organisation mondiale de la santé.

Le député devrait se montrer très prudent lorsqu'il formule cette question et présente cette information. Il faut reconnaître ici que c'est grâce au meilleur système d'inspection alimentaire du monde qu'on repère les secteurs et les produits présentant des problèmes afin d'empêcher ceux-ci d'arriver jusqu'au dernier maillon de la chaîne alimentaire.

LES MESURES PRISES PAR LE MINISTRE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ces renseignements sont du domaine public. Les Canadiens veulent savoir ce que le ministre fait pour assurer la sécurité et la santé des aliments canadiens. Le ministre ne devrait sûrement pas avoir à attendre un article du *Kitchener-Waterloo Record*. Ces documents sont à sa disposition. Il s'agit d'une composante minuscule de la production et de l'inspection de l'ensemble de notre système d'inspection des viandes. S'il s'agit de 220 rapports en 20 mois, alors le système a l'air plutôt relâché. Le ministre devrait prendre ses responsabilités au lieu d'attendre qu'il y ait des articles de ce genre, pour assurer la sécurité et la santé des Canadiens et de la viande qu'ils consomment.

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député devrait comprendre que cet excellent travail des inspecteurs des viandes et des aliments s'effectue jour après jour. Nous n'avons pas besoin d'articles du *Kitchener-Waterloo Record* ni d'un autre journal, nous n'avons pas besoin non plus des questions du député. Le député sait que cela s'effectue quotidiennement, et c'est pour cette raison que nous pouvons avoir le meilleur système d'inspection des aliments du monde.

L'autre chose que le député devrait savoir, c'est qu'on nous a demandé des renseignements de ce genre. Je ne sais trop si c'était l'auteur de l'article dont parle le député, mais je me souviens qu'il y a pas mal de mois, peut-être même quelques années, ou peut-être même avant que nous n'arrivions au pouvoir une demande a été faite. Je ne sais si mon prédécesseur a autorisé la publication de ces renseignements, mais je sais que je l'ai fait moi. En fait nous en avons été empêchés par une injonction judiciaire demandée par une composante du secteur.

Donc, il n'est pas juste que le député me demande de publier ces renseignements. Je suis tout à fait disposé à les publier. Mais je ne peux passer outre à une ordonnance d'un tribunal canadien, ni le député non plus. Si ce n'était que de moi, il faudrait que ces renseignements soient communiqués au public, mais nous ne pouvons pas le faire.

* * *

[Français]

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'OPPORTUNITÉ DE PRÉSENTER DES AMENDEMENTS AU PROJET DE LOI

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse aujourd'hui au ministre, pas au premier ministre.

Le gouvernement a quelques bonnes suggestions dans le projet de loi sur les conflits d'intérêts. Malheureusement, concernant le droit de la population de connaître les détails de l'avoir d'un ministre ou d'un député, le projet de loi dit que la Commission peut décider de garder cette information secrète. Considérant que cette situation n'est pas acceptable et qu'il y a des gouvernements au niveau provincial ici au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis qui ont des systèmes qui sont automatiquement ouverts au public, le gouvernement voudrait-il accepter des amendements pour établir ici au Canada au niveau fédéral un système semblable?

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, comme le député le sait, le gouvernement vient de déposer la mesure législative visant les conflits d'intérêts. Le député n'ignore pas non plus que c'est la première fois qu'un gouvernement du Canada décide de légiférer dans ce domaine si difficile et si délicat.

Nous avons précisé dans la mesure qu'une commission indépendante sera créée et que les ministres, les secrétaires parlementaires, les députés et les sénateurs devront lui divulguer leur actif et leur passif. La commission aura le droit de décider quels renseignements seront rendus publics.

Nous croyons que la création d'une commission indépendante constitue la meilleure solution. Cela ne signifie pas que tout changement est exclu au cours du débat sur la mesure et durant son étude en comité. Il est normal qu'un projet de loi soit modifié en cours de route.

Je veux signaler au député que cette mesure législative constitue un grand pas en avant. Nous sommes d'avis que la création d'une commission indépendante est la bonne solution. Il est clair et certain qu'elle aura le droit et la compétence de décider quels renseignements devront être rendus publics.